

**Commune d'Ogens**  
**PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL**  
Canton de Vaud, District du Gros-de-Vaud

**Plan fixant la limite des constructions** Plan n° : 3/3

N° d'affaire : 2020 Dessiné par : PAHV Echelle : 1:1 000  
Phase : Enquête publique Dessiné le : 28.04.2021 Format : 1'075 x 680  
Responsable : GCL Imprimé le : 28.04.2021

Approuvé par la Municipalité  
dans sa séance du :  
La Syndique : La Secrétaire : La Syndique : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil général  
dans sa séance du :  
Le Président : La Secrétaire : La Cheffe du département :

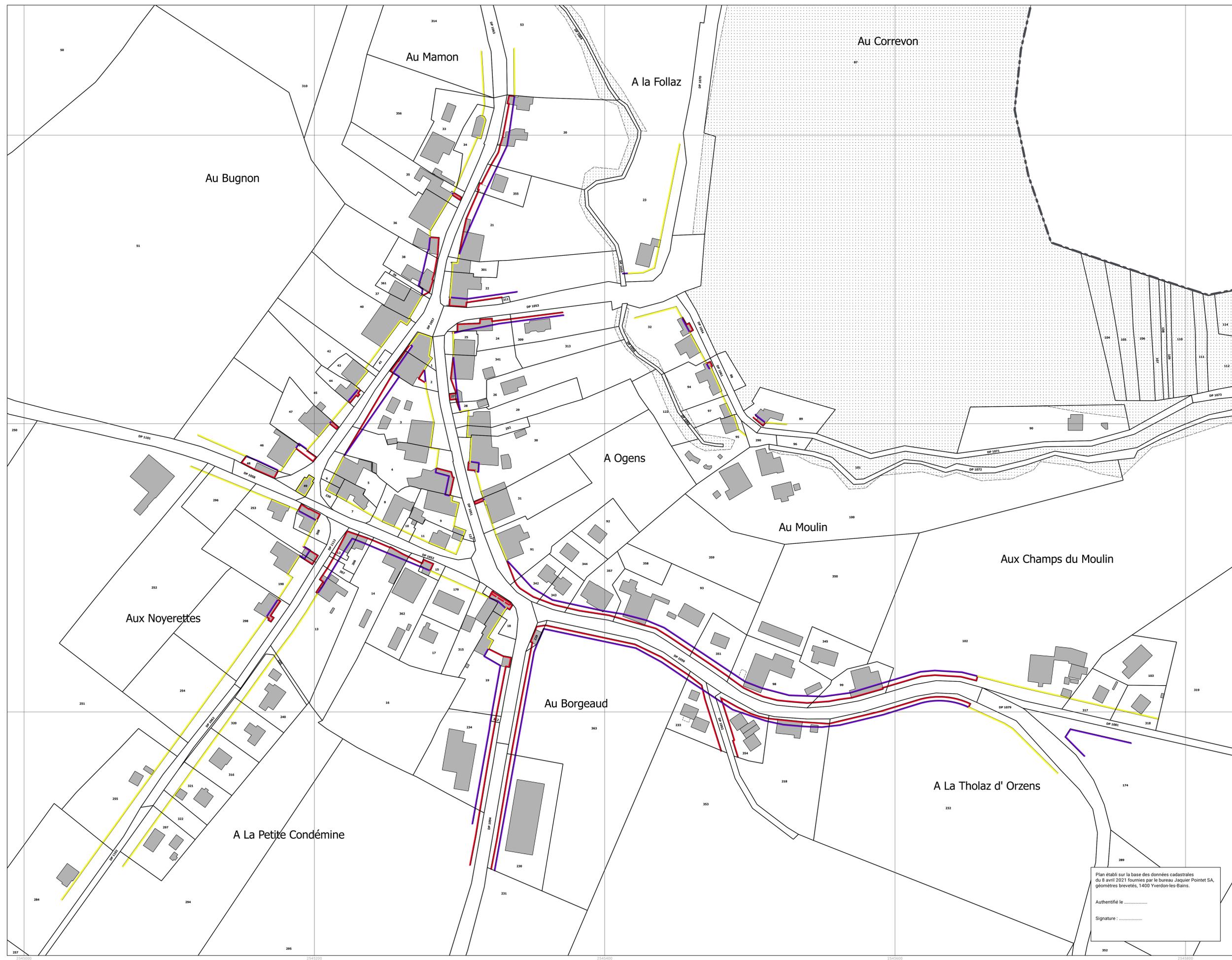
Entré en vigueur le :

**LÉGENDE**

— Limite du plan d'affectation communal

**LIMITES DES CONSTRUCTIONS**

- Limite des constructions maintenue en vertu du plan fixant la limite des constructions approuvé le 9 octobre 1992
- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions radiée (approuvée le 9 octobre 1992)
- Front d'implantation obligatoire



Plan établi sur la base des données cadastrales du 8 avril 2021 fournies par le bureau Jaquier Pointet SA, géomètres brevetés, 1400 Yverdon-les-Bains.  
Authentifié le .....  
Signature : .....